

NOTE EXPLICATIVEDE SYNTHESE

OBJET : Décisions prises par le Maire par voie de délégation du conseil municipal pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 septembre 2019

Par délibération modifiée n° 2014/518 du 14 avril 2014, le conseil municipal m'a autorisée à prendre, par délégation, les décisions qui relèvent de sa compétence et dans les matières indiquées à l'article L. 122-20 du Code des Communes de la Nouvelle-Calédonie.

En application des dispositions de l'article L. 122-21 (alinéa 3) dudit code, je rends compte au conseil municipal des décisions que j'ai été amenée à prendre par délégation durant la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 septembre 2019 inclus.

- I - DECISIONS DE PROCEDER, DANS LES LIMITES FIXEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL, A LA REALISATION DES EMPRUNTS DESTINES AU FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS PREVUS PAR LE BUDGET
(Article L. 122-20 – alinéa 3)
- Arrêté n° 2019/670 du 23 juillet 2019 décidant de contracter un emprunt sur le budget annexe de l'eau potable 2019, pour un montant de 2.933.000 euros (350.000.000 F/CFP) auprès de l'Agence Française de Développement, sur une durée de 20 ans, à compter de la date de la signature de la convention de prêt, taux fixe équivalent à Euribor 6 mois + 69 Pb (soit un ETF de 1,32 % en date du 22 mai 2019 à titre indicatif).
 - Arrêté n° 2019/671 du 23 juillet 2019 décidant de contracter un emprunt sur le budget annexe de la gestion des réseaux d'assainissement et des stations d'épuration 2019, pour un montant de 3.100.000 euros (370.000.000 F/CFP) auprès de l'Agence Française de Développement, sur une durée de 20 ans, à compter de la date de la signature de la convention de prêt, taux fixe équivalent à Euribor 6 mois - 51 Pb (soit un ETF de 0,12 % en date du 22 mai 2019 à titre indicatif).
 - Arrêté n° 2019/672 du 23 juillet 2019 décidant de contracter auprès de l'Agence Française de Développement :
 - un prêt à taux sur-bonifié dans le cadre du dispositif «équivalent Fonds Vert» pour un montant de 3.048.400 euros (363.771.000 F/CFP), sur une durée de 20 ans, à compter de la date de la signature de la convention de prêt, taux fixe équivalent à Euribor 6 mois - 51 Pb (soit un ETF de 0,12 % en date du 22 mai 2019 à titre indicatif),
 - un prêt aux collectivités locales pour un montant de 9.354.006 euros (1.116.230.000 F/CFP), sur une durée de 20 ans, à compter de la date de la signature de la convention de prêt, taux fixe équivalent à Euribor 6 mois - 69 Pb (soit un ETF de 1,32 % en date du 22 mai 2019 à titre indicatif).

II - DECISIONS DE CONCLURE ET DE REVISER LE LOUAGE DE CHoses
POUR UNE DUREE N'EXCEDANT PAS DOUZE ANS
(Article L. 122-20 – alinéa 5)

- Convention n° 2019/584 du 2 juillet 2019 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Les Frangipaniers, pendant la période scolaire 2019, des locaux de l'école maternelle Les Frangipaniers, située 36, rue Marcel Kollen - Receiving, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesses, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2019/585 du 2 juillet 2019 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Gustave Mouchet, pendant la période scolaire 2019, des locaux de l'école primaire publique de l'école Gustave Mouchet, située 8, rue des Frères Charpentier - Montravel, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesses, fêtes de fin d'année, etc...).
- Bail n° 2019/586 du 3 juillet 2019 autorisant la location à Monsieur Olivier Jean Daniel LABAT et Madame Elisabeth GRALL épouse LABAT, à titre précaire et révocable, pour une durée de six ans à compter de la date de la signature de l'acte, renouvelable par tacite reconduction, d'un terrain nu d'une superficie de 7 ares 22 centiares, situé à l'Orphelinat, à usage de jardin, moyennant un loyer annuel de 400.000 F/CFP.
- Convention n° 2019/591 du 5 juillet 2019 autorisant la mise à disposition à Madame Cécile BEYNEY, Institutrice, pendant la période scolaire du 24 juin 2019 au 13 décembre 2019 (soit 21 semaines), d'une salle de classe de l'école primaire publique Marie Havet, située 231, rue Arnold Daly - Magenta, pour la mise en place d'une activité périscolaire, moyennant un tarif horaire de 800 F/CFP, soit une redevance annuelle de 16.800 F/CFP pour 1 heure/semaine.
- Bail n° 2019/592 du 5 juillet 2019 autorisant la location à Madame Adeline ROUSTAN d'un emplacement de parking automobile situé dans l'ensemble immobilier dénommé Parking Clémenceau, situé rue Georges Clémenceau – Centre-Ville, pour une durée allant du 1^{er} juillet 2019 au 31 décembre 2019, renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer mensuel de 12.000 F/CFP.
- Bail n° 2019/593 du 5 juillet 2019 autorisant la location à la SARL EXACIG d'un emplacement de parking automobile situé dans l'ensemble immobilier dénommé Parking Clémenceau, situé rue Georges Clémenceau – Centre-Ville, pour une durée allant du 1^{er} juillet 2019 au 31 décembre 2019, renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer mensuel de 12.000 F/CFP.
- Convention n° 2019/674 du 23 juillet 2019 autorisant la mise à disposition à l'association dite «Compagnie d'Arc de Nouméa», à titre précaire et révocable, pour une durée de cinq ans à compter du 9 octobre 2019, renouvelable par tacite reconduction, d'une parcelle municipale d'une superficie de 53 ares 50 centiares située au Val Plaisance, destiné aux activités se rattachant à la pratique du tir à l'arc, moyennant un loyer annuel de 10.000 F/CFP.

- Convention n° 2019/676 du 24 juillet 2019 autorisant la mise à disposition à la société FCT3, pour une durée de cinq ans à compter du 1^{er} septembre 2019, d'un glacier-restaurant d'une superficie de 260 m², situé sur le Parc Urbain de Sainte-Marie, destiné à l'activité d'un glacier comprenant une partie gauffre, jus, snaking et autres (salades, wrap...), moyennant un tarif mensuel de 200.000 F/CFP.
- Convention n° 2019/679 du 30 juillet 2019 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'association Sporting Club Omnisports Kartier Nord (SCOKN), pour une durée d'un an à compter de la date de signature de la présente convention renouvelable par tacite reconduction, d'un espace de stockage situé au complexe sportif de Montravel, d'une superficie de 1,85 m², réservé exclusivement à du stockage de matériel lié à l'objet de l'association.
- Convention n° 2019/680 du 30 juillet 2019 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'association Club de Rugby Educatif et Citoyen (CREC), pour une durée d'un an à compter de la date de signature de la présente convention renouvelable par tacite reconduction, d'un espace de stockage situé au complexe sportif Edouard Pentecost, situé 25, rue Blaise Pascal – Anse-Vata, d'une superficie de 1,85 m², réservé exclusivement à du stockage de matériel lié à l'objet de l'association.
- Convention n° 2019/681 du 1^{er} août 2019 autorisant la mise à disposition à Madame Armand WAWALAH, Institutrice, pendant la période scolaire du 25 février 2019 au 13 décembre 2019 (soit 35 semaines), d'une salle de classe de l'école primaire publique Suzanne Russier, située 45, rue Olry – Vallée du Génie, pour la mise en place d'une activité périscolaire, moyennant un tarif horaire de 800 F/CFP, soit une redevance annuelle de 56.000 F/CFP pour 2 heures/semaine.
- Convention n° 2019/699 du 13 août 2019 autorisant la mise à disposition à l'association Les Fils d'Argent (ALFA) personnes âgées et handicapées, à titre précaire et révocable, pour une durée de trois ans à compter de la signature de la présente convention, d'un terrain d'une superficie de 35 ares 49 centiares ainsi que des constructions y édifiées, d'une surface totale approximative de 259 m², situés au Ouen-Toro, destiné aux activités de l'association Les Fils d'Argent, moyennant un loyer annuel de 10.000 F/CFP.
- Bail n° 2019/700 du 13 août 2019 autorisant la location à Monsieur Daniel MINAMA d'un emplacement de parking automobile situé dans l'ensemble immobilier dénommé Parking Clémenceau, situé rue Georges Clémenceau – Centre-Ville, pour une durée allant du 1^{er} août 2019 au 31 décembre 2019, renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer mensuel de 12.000 F/CFP.
- Avenant 2 n° 2019/702 du 13 août 2019 à la convention n° 2019/96 du 26 février 2019 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à la Fédération des Œuvres Laïques, pendant la période des vacances scolaires 2019 ainsi que tous les mercredis hors temps et vacances scolaires, de locaux des écoles primaires publiques de la Ville de Nouméa, pour l'organisation de centres de loisirs sans hébergement.
L'avenant a pour objet de mettre à la disposition de la Fédération des Œuvres Laïques l'école Marie Courtot au lieu de l'école Henriette Gervolino.

- Convention n° 2019/703 du 13 août 2019 autorisant la mise à disposition à Madame Glenda HONS, Institutrice, pendant la période scolaire du 25 février 2019 au 13 décembre 2019 (soit 35 semaines), d'une salle de classe de l'école primaire publique Suzanne Russier, située 45, rue Olry – Vallée du Génie, pour la mise en place d'une activité périscolaire, moyennant un tarif horaire de 800 F/CFP, soit une redevance annuelle de 56.000 F/CFP pour 2 heures/semaine.
- Convention n° 2019/704 du 13 août 2019 autorisant la mise à disposition à Madame Katy PASSEGUE-LEYRE, Enseignante spécialisée, pendant la période scolaire du 29 juillet 2019 au 13 décembre 2019 (soit 16 semaines), d'une salle de classe de l'école primaire publique Christine Boletti, située 10, rue Charles Steinmetz – Magenta, pour la mise en place d'une activité périscolaire, moyennant un tarif horaire de 800 F/CFP, soit une redevance annuelle de 25.600 F/CFP pour 2 heures/semaine.
- Avenant 1 n° 2019/714 à la convention n° 2019/142 du 28 février 2019 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'Association Calédonienne pour l'Animation et la Formation (ACAF), pendant la période des vacances scolaires 2019 ainsi que tous les mercredis hors temps et vacances scolaires, de locaux des écoles primaires publiques de la Ville de Nouméa, pour l'organisation de centres de loisirs sans hébergement.
L'avenant a pour objet d'inclure l'utilisation du plateau sportif de l'école Robert Burck à partir des vacances d'août 2019.
- Convention n° 2019/775 du 4 septembre 2019 autorisant la mise à disposition, à titre précaire et révocable, à Monsieur Patrick CHRISTIAN, du 1^{er} septembre 2019 au 15 février 2020, du centre socio-éducatif Poney Club, composé d'un terrain d'une superficie de 2 hectares 78 ares 91 centiares, situé à Rivière Salée ainsi que des installations, voies, parkings et réseaux divers existants, pour y exercer une activité liée à la pratique de l'équitation, moyennant une redevance annuelle de 10.000 F/CFP.
- Avenant 1 n° 2019/778 du 5 septembre 2019 au bail n° 2015/2 du 9 janvier 2015 autorisant la location à la Commune de Nouméa par la SCI LE GRAND REX d'un bâtiment connu sous le nom de «Cinéma REX» situé 27, avenue Henri Lafleur-Victoire, d'une superficie de 1.000 m² environ, pour une durée de cinq ans, du 1^{er} février 2015 au 31 janvier 2020 inclus renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer annuel de 2.809.660 F/CFP, exclusivement réservé à des activités culturelles en faveur de l'insertion des jeunes.
L'avenant a pour objet de désigner, à compter du 1^{er} juillet 2019, l'Agence Immobilière LANGE IMMO pour la gestion des locaux dudit bâtiment.
- Bail n° 2019/783 du 10 septembre 2019 autorisant la location à la SCI DISTRIBUTION d'un emplacement de parking automobile situé dans l'ensemble immobilier dénommé Parking Clémenceau, situé rue Georges Clémenceau – Centre-Ville, pour une durée allant du 1^{er} septembre 2019 au 31 décembre 2019, renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer mensuel de 12.000 F/CFP.

III - DECISIONS DE CREER DES REGIES COMPTABLES NECESSAIRES AU FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX
(Article L. 122-20 – alinéa 7)

- Arrêté n° 2019/712 du 21 août 2019 autorisant la décentralisation temporaire de la régie de recettes pour les animations de la Ville de Nouméa, pour la vente du catalogue «Hommage» dans le cadre du vernissage de l'exposition Hommage 4, par Monsieur Stevy WANANIJE, mandataire suppléant.
- Arrêté n° 2019/779 du 10 septembre 2019 modifiant l'arrêté n° 2014/157 du 27 février 2014 portant refonte de la régie des recettes du stationnement de la Direction Générale des Services Techniques de la Ville de Nouméa. La modification porte sur la nomination de la régie des recettes du stationnement du Pôle Aménagement de la Ville de Nouméa au lieu de la Direction Générale des Services Techniques, suite à la réorganisation des services au sein de la Ville de Nouméa.
- Arrêté n° 2019/780 du 10 septembre 2019 modifiant l'arrêté n° 2011/517 du 17 mai 2011 nommant un régisseur titulaire et un suppléant au sein de la régie de recettes du stationnement du Pôle Aménagement de la Ville de Nouméa, suite à la réorganisation des services au sein de la Ville de Nouméa.
- Arrêté n° 2019/781 du 10 septembre 2019 modifiant l'arrêté n° 2012/1047 du 2 octobre 2012 nommant des mandataires sous-régisseurs au sein de la régie de recettes du stationnement du Pôle Aménagement de la Ville de Nouméa, suite à la réorganisation des services au sein de la Ville de Nouméa.

IV - DECISIONS DE PRONONCER LA DELIVRANCE ET LA REPRISE DES CONCESSIONS DANS LES CIMETIERES
(Article L. 122-20 – alinéa 8)

- Arrêté n° 2019/682 du 30 juillet 2019 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Jean GERVY
- Arrêté n° 2019/683 du 30 juillet 2019 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Thierry CHEVAL
- Arrêté n° 2019/684 du 30 juillet 2019 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Monique BOERE née DEMENE
- Arrêté n° 2019/685 du 30 juillet 2019 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Jean-Yves DAVID
- Arrêté n° 2019/686 du 30 juillet 2019 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Emijati GOUJEON
- Arrêté n° 2019/687 du 30 juillet 2019 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, par titre de recette, à Monsieur Matthieu LADIESSE
- Arrêté n° 2019/688 du 30 juillet 2019 modifiant l'arrêté n° 2016/1070 du 25 septembre 2016 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à l'Eglise Evangélique Antioche

V - DECISIONS D'ACCEPTER LES DONS ET LEGS QUI NE SONT GREVES NI DE CONDITIONS NI DE CHARGES
(Article L. 122-20 – alinéa 9)

- Arrêté n° 2019/709 du 20 août 2019 portant acceptation d'un don de tableau de l'artiste Henri CROCQ par Monsieur Dominique DEBERGE, d'une valeur de 140.000 F/CFP

VI - DECISIONS DE FIXER LES HONORAIRES DES AVOCATS, NOTAIRES, AVOUES, HUISSIERS DE JUSTICE ET EXPERTS ET D'INTENTER AU NOM DE LA COMMUNE LES ACTIONS EN JUSTICE
(Article L. 122-20 – alinéas 11 & 15)

1) AFFAIRES TRAITEES PAR LES AVOCATS :

- Arrêté n° 2019/582 du 2 juillet 2019 autorisant le paiement d'une somme de 429.594 F/CFP à la SCP D'AVOCATS SEBAN & ASSOCIES, en honoraires, relatifs à une consultation juridique sur le renouvellement de la concession d'électricité
- Arrêté n° 2019/583 du 2 juillet 2019 autorisant le paiement d'une somme de 429.594 F/CFP à la SCP D'AVOCATS SEBAN & ASSOCIES, en honoraires, relatifs à une consultation juridique sur le renouvellement de la concession d'électricité
- Arrêté n° 2019/600 du 16 juillet 2019 autorisant le paiement d'une somme de 265.000 F/CFP à la SELARL D'AVOCAT FRANCK ROYANEZ, en honoraires, dans l'affaire qui oppose la Ville de Nouméa à la Résidence MONTREUX
- Arrêté n° 2019/601 du 16 juillet 2019 autorisant le paiement d'une somme de 265.000 F/CFP à la SELARL D'AVOCAT FRANCK ROYANEZ, en honoraires, dans l'affaire qui oppose la Ville de Nouméa à la Résidence MAUI
- Arrêté n° 2019/602 du 16 juillet 2019 autorisant le paiement d'une somme de 265.000 F/CFP à la SELARL D'AVOCAT FRANCK ROYANEZ, en honoraires, dans l'affaire qui oppose la Ville de Nouméa à la Résidence LES ISSAMBRES
- Arrêté n° 2019/603 du 16 juillet 2019 autorisant le paiement d'une somme de 265.000 F/CFP à la SELARL D'AVOCAT FRANCK ROYANEZ, en honoraires, dans l'affaire qui oppose la Ville de Nouméa à la Résidence OUBANGUI
- Arrêté n° 2019/604 du 16 juillet 2019 autorisant le paiement d'une somme de 371.000 F/CFP à Maître Yann ELMOSNINO, en honoraires, dans l'affaire qui oppose la Ville de Nouméa à la Société ARBE
- Arrêté n° 2019/605 du 16 juillet 2019 autorisant le paiement d'une somme de 212.000 F/CFP à Maître Sybille CLAVELEAU, en honoraires, dans l'affaire qui oppose la Ville de Nouméa et la société RISING SUN aux sociétés LE SERRA et SUD PROMOTION
- Arrêté n° 2019/766 du 3 septembre 2019 autorisant le paiement d'une somme de 561.800 F/CFP à Maître Sybille CLAVELEAU, en honoraires, dans l'affaire qui oppose la Ville de Nouméa à l'association Les Riverains du Luxembourg
- Arrêté n° 2019/790 du 16 septembre 2019 autorisant le paiement d'une somme de 265.000 F/CFP à Maître Sybille CLAVELEAU, en honoraires, dans l'affaire qui oppose la Ville de Nouméa à Monsieur Jean-Louis BILLARD et autres

2) PAIEMENT D'HONORAIRES D'HUISSIERS ET COMMISSAIRES ENQUETEURS ET AUTRES :

- Arrêté n° 2019/767 du 3 septembre 2019 autorisant le paiement d'une somme de 37.505 F/CFP la SCP BURIGNAT-LESSON-BURIGNAT, en honoraires, pour un procès-verbal de constat effectué le 19 août 2019
- Arrêté n° 2019/768 du 3 septembre 2019 autorisant le paiement d'une somme de 54.937 F/CFP la SCP BURIGNAT-LESSON-BURIGNAT, en honoraires, pour un procès-verbal de constat effectué le 13 août 2019
- Arrêté n° 2019/785bis du 13 septembre 2019 autorisant le paiement d'une somme de 13.060 F/CFP la SCP BURIGNAT-LESSON-BURIGNAT, en honoraires, pour un procès-verbal de remise de document effectué le 2 janvier 2019
- Arrêté n° 2019/786 du 13 septembre 2019 autorisant le paiement d'une somme de 37.505 F/CFP la SCP BURIGNAT-LESSON-BURIGNAT, en honoraires, pour un procès-verbal de constat effectué le 20 août 2019
- Arrêté n° 2019/787 du 13 septembre 2019 autorisant le paiement d'une somme de 110.240 F/CFP la SCP BURIGNAT-LESSON-BURIGNAT, en honoraires, pour un procès-verbal de constat effectué le 24 août 2019
- Arrêté n° 2019/788 du 13 septembre 2019 autorisant le paiement d'une somme de 114.480 F/CFP la SCP BURIGNAT-LESSON-BURIGNAT, en honoraires, pour des astreintes effectuées les 24 et 25 août 2019

3) ACTIONS EN JUSTICE – AFFAIRES TRAITEES PAR LE SERVICE JURIDIQUE ET DU CONTENTIEUX

- Affaire Monsieur et ou Madame SOURICE-VASCHAMBRE c/ Commune de Nouméa
Le Maire, représenté par Madame Mélissa MUTO, Juriste Conseil et Contentieux, a présenté le 2 juillet 2019 un mémoire en défense au nom de la Ville de Nouméa devant le Tribunal Administratif de la Nouvelle-Calédonie, dans l'affaire qui l'oppose à Monsieur et ou Madame SOURICE-VASCHAMBRE
- Affaire Syndicat des Copropriétaires du 1^{er} rue Marx LANG c/ Commune de Nouméa
Le Maire, représenté par Madame Séverine BAZIN, Juriste Conseil et Contentieux, a présenté le 5 juillet 2019 l'arrêté de permis de construire n° 2019/338 en date du 22 mai 2019 modifiant le permis de construire n° 2018/766 délivré à la SCI FLY 2018 devant le Tribunal Administratif de la Nouvelle-Calédonie, dans l'affaire qui l'oppose au Syndicat des Copropriétaires du 1^{er} rue Marx LANG.
- Affaire Monsieur et ou Madame Nicolas Jo MOLKO c/ Commune de Nouméa
Le Maire, représenté par Madame Déborah NGUYEN, Juriste Conseil et Contentieux, a présenté le 8 juillet 2019 un mémoire complémentaire au nom de la Ville de Nouméa devant le Tribunal Administratif de la Nouvelle-Calédonie, dans l'affaire qui l'oppose à Monsieur et ou Madame Nicolas Jo MOLKO.

- Affaire SARL LATITUDE SUD c/ Commune de Nouméa
Le Maire, représenté par Monsieur Bruno PANAYE, Chef du Service Juridique et du Contentieux, a présenté le 22 juillet 2019 devant le Tribunal Administratif de la Nouvelle-Calédonie un arrêté de permis de construire n° 2019/581 en date du 1^{er} juillet 2019 modifiant le permis de construire n° 2018/665 délivré à la SARL SIGN au nom de la Ville de Nouméa, dans l'affaire qui l'oppose à SARL LATITUDE SUD.
 - Affaire Monsieur et ou Madame SOURICE-VASCHAMBRE c/ Commune de Nouméa
Le Maire, représenté par Madame Mélissa MUTO, Juriste Conseil et Contentieux, a présenté le 26 juillet 2019 une note en délibéré au nom de la Ville de Nouméa devant le Tribunal Administratif de la Nouvelle-Calédonie, dans l'affaire qui l'oppose à Monsieur et ou Madame SOURICE-VASCHAMBRE.
 - Affaire Monsieur et ou Madame Nicolas Jo MOLKO c/ Commune de Nouméa
Le Maire, représenté par Madame Déborah NGUYEN, Juriste Conseil et Contentieux, a présenté le 19 août 2019 des conclusions récapitulatives au nom de la Ville de Nouméa devant le Tribunal Administratif de la Nouvelle-Calédonie, dans l'affaire qui l'oppose à Monsieur et ou Madame Nicolas Jo MOLKO.
 - Affaire Monsieur et Madame Cédric VANDERPLANCKE c/ Commune de Nouméa
Le Maire, représenté par Madame Mélissa MUTO, Juriste Conseil et Contentieux, a présenté le 23 août 2019 un mémoire en défense n° 2 au nom de la Ville de Nouméa devant le Tribunal Administratif de la Nouvelle-Calédonie, dans l'affaire qui l'oppose à Monsieur et Madame Cédric VANDERPLANCKE.
- VII - DECISIONS D'INSTRUIRE ET DE DELIVRER EN AGISSANT AU NOM DE LA COMMUNE LES AUTORISATIONS ET LES ACTES RELATIFS AUX CONSTRUCTIONS, AUX AMENAGEMENTS ET AUX DEMOLITIONS DANS LES CONDITIONS FIXEES PAR LA REGLEMENTATION APPLICABLE LOCALEMENT ET D'EXERCER AU NOM DE LA COMMUNE LES DROITS DE PREEMPTION DEFINIS PAR LES REGLEMENTS D'URBANISME
(Article L. 122-20 – alinéas 17 et 18)
- Arrêté n° 2019/581 du 1^{er} juillet 2019 modifiant l'arrêté n° 2018/665 du 10 septembre 2018 portant autorisation de construire à la SARL SIGN
 - Arrêté n° 2019/587 du 5 juillet 2019 portant autorisation de construire à la SCI ILE DE BEAUTE
 - Arrêté n° 2019/588 du 5 juillet 2019 portant autorisation de construire à Monsieur Guylain DE COUDENHOUE et Madame Jeanne GANDET
 - Arrêté n° 2019/589 du 5 juillet 2019 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur Thierry KOLLEN
 - Arrêté n° 2019/590 du 5 juillet 2019 portant non opposition à la déclaration préalable au SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE LA RESIDENCE ORO VATA
 - Arrêté n° 2019/594 du 9 juillet 2019 modifiant l'arrêté n° 2017/266 du 12 avril 2017 portant autorisation de construire à la SNC RISING SUN
 - Arrêté n° 2019/595 du 10 juillet 2019 accordant une autorisation de détachement et rattachement de parcelle à la PROVINCE SUD
 - Arrêté n° 2019/596 du 10 juillet 2019 portant prorogation de l'autorisation de construire n° 2017/567 du 11 juillet 2017 accordée à la SCI MALESCOT

- Arrêté n° 2019/606 du 16 juillet 2019 modifiant l'arrêté n° 2016/1302 du 13 décembre 2016 portant autorisation de construire à la SNC FLEMINGTON
- Arrêté n° 2019/607 du 16 juillet 2019 modifiant l'arrêté n° 2018/781 du 15 octobre 2018 portant autorisation de construire à la SCI DBURO
- Arrêté n° 2019/608 du 16 juillet 2019 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur Renaud ALLARDON
- Arrêté n° 2019/609 du 16 juillet 2019 modifiant l'arrêté n° 2017/480 du 15 juin 2017 portant autorisation de construire à la SARL SERRA
- Arrêté n° 2019/610 du 16 juillet 2019 portant non opposition à la déclaration préalable de la SCI JIBE
- Arrêté n° 2019/611 du 16 juillet 2019 portant autorisation de construire à la SNC IRAZU
- Arrêté n° 2019/612 du 16 juillet 2019 portant autorisation de construire à Monsieur Claude BOINET
- Arrêté n° 2019/613 du 17 juillet 2019 portant autorisation de construire à la SARL SD PROMOTION
- Arrêté n° 2019/614 du 17 juillet 2019 modifiant l'arrêté n° 2017/309 du 20 avril 2017 portant autorisation de construire à Madame Fanny PASCAL
- Arrêté n° 2019/615 du 17 juillet 2019 portant non opposition à la déclaration préalable de Madame Laly MAYEREAU
- Arrêté n° 2019/616 du 17 juillet 2019 portant autorisation de construire à Monsieur Michaël BOURNAY
- Arrêté n° 2019/617 du 17 juillet 2019 portant autorisation de construire à Madame Simone VUVANT
- Arrêté n° 2019/618 du 17 juillet 2019 portant autorisation de construire à l'ASSOCIATION TEMOIGNAGE D'UN PASSE
- Arrêté n° 2019/619 du 17 juillet 2019 portant non opposition à la déclaration préalable de la SCI LEBICHE
- Arrêté n° 2019/620 du 17 juillet 2019 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur et Madame Romain et Angélique LE BERRIGAUD
- Arrêté n° 2019/621 du 17 juillet 2019 modifiant l'arrêté n° 2018/1027 du 28 décembre 2018 portant autorisation de construire à la SARL PACIFIC MANAGEMENT
- Arrêté n° 2019/622 du 17 juillet 2019 modifiant l'arrêté n° 2019/77 du 26 février 2019 portant autorisation de construire à la SARL PROMOBAT DEVELOPPEMENT
- Arrêté n° 2019/623 du 17 juillet 2019 portant autorisation de construire à la SARL KNC
- Arrêté n° 2019/675 du 24 juillet 2019 portant refus de l'autorisation de construire à la SOCIETE IMMOBILIERE DE NOUVELLE-CALEDONIE
- Arrêté n° 2019/677 du 29 juillet 2019 portant autorisation de construire à la SARL BODICOS
- Arrêté n° 2019/678 du 29 juillet 2019 portant autorisation de construire à l'ASSOCIATION DES PARENTS D'ENFANTS HANDICAPES DE NOUVELLE-CALEDONIE
- Arrêté n° 2019/689 du 2 août 2019 accordant une autorisation de détachement et rattachement de parcelle à la SARL CABINET CELTIS, géomètre
- Arrêté n° 2019/690 du 7 août 2019 modifiant l'arrêté n° 2019/613 du 17 juillet 2019 portant autorisation de construire à la SARL SD PROMOTION
- Arrêté n° 2019/691 du 8 août 2019 portant autorisation de construire à la SOCIETE VILLAGE FOCH
- Arrêté n° 2019/692 du 9 août 2019 portant non opposition à la déclaration préalable de Madame Martine BERGER

- Arrêté n° 2019/693 du 9 août 2019 portant non opposition à la déclaration préalable de Madame Françoise CIAVALDINI
- Arrêté n° 2019/694 du 9 août 2019 accordant une autorisation de détachement et rattachement de lots à Monsieur Philippe ANE, géomètre
- Arrêté n° 2019/695 du 9 août 2019 accordant une autorisation de détachement et rattachement de parcelle à la SARL cabinet CELTIS, géomètre
- Arrêté n° 2019/696 du 9 août 2019 accordant une autorisation de division de lot à Madame Nathalie GARRIDO, géomètre
- Arrêté n° 2019/697 du 9 août 2019 accordant une autorisation de détachement et rattachement de parcelle à la SARL THEOME, géomètre
- Arrêté n° 2019/698 du 9 août 2019 accordant une autorisation de division de lot à la SARL THEOME, géomètre
- Arrêté n° 2019/705 du 14 août 2019 portant refus de l'autorisation de construire au FONDS CALEDONIEN DE L'HABITAT
- Arrêté n° 2019/706 du 14 août 2019 portant autorisation de construire à Madame Marielle LACROSE
- Arrêté n° 2019/707 du 14 août 2019 portant autorisation de construire à la SNC SODIBAM-NC
- Arrêté n° 2019/708 du 14 août 2019 portant non opposition à la déclaration préalable de Madame Pascale BLANCHER
- Arrêté n° 2019/710 du 20 août 2019 portant autorisation de construire à la SARL BLACK PALM
- Arrêté n° 2019/711 du 21 août 2019 portant refus de l'autorisation de construire à la SARL GD1-SUD PROMOTION
- Arrêté n° 2019/713 du 21 août 2019 portant autorisation de construire à Ludovic CHARDON et Madame Aurélie DUBUC
- Arrêté n° 2019/715 du 27 août 2019 accordant une autorisation de division de lot à la SARL THEOME, géomètre
- Arrêté n° 2019/716 du 27 août 2019 modifiant l'arrêté n° 2011/332 du 31 mars 2011 portant autorisation de construire à Monsieur Georges STOECKLIN
- Arrêté n° 2019/717 du 27 août 2019 accordant une autorisation de division de lots à la SARL CABINET CELTIS, géomètre
- Arrêté n° 2019/718 du 27 août 2019 modifiant l'arrêté n° 2016/970 du 13 septembre 2016 portant autorisation de construire à la SCI DANGE
- Arrêté n° 2019/719 du 27 août 2019 portant autorisation de construire à Monsieur Cédric HEIDELBERG
- Arrêté n° 2019/720 du 29 août 2019 portant modification de l'autorisation de construire n° 2019/574 du 27 juin 2019 à la SAEM SOCIETE IMMOBILIERE DE NOUVELLE-CALEDONIE - SIC
- Arrêté n° 2019/721 du 29 août 2019 portant autorisation de construire à la DIRECTION DE L'EQUIPEMENT DE LA PROVINCE SUD - DEPS
- Arrêté n° 2019/722 du 29 août 2019 portant autorisation de détachement et rattachement de parcelle à Monsieur Philippe ANE, géomètre
- Arrêté n° 2019/723 du 29 août 2019 portant autorisation de construire à Monsieur Cédric LEPAGE
- Arrêté n° 2019/765 du 30 août 2019 portant autorisation de construire à la DIRECTION DE L'EQUIPEMENT DE LA PROVINCE SUD - DEPS
- Arrêté n° 2019/769 du 3 septembre 2019 accordant une autorisation de détachement et rattachement de parcelle à Monsieur Philippe ANE, géomètre
- Arrêté n° 2019/771 du 4 septembre 2019 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur Rémi TOUZARD
- Arrêté n° 2019/772 du 4 septembre 2019 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur Cédric LETEINTURIER et Madame Mélanie ROLLAND

- Arrêté n° 2019/773 du 4 septembre 2019 portant autorisation de construire à Madame Julie VOIS
- Arrêté n° 2019/774 du 4 septembre 2019 portant autorisation de construire à la SAEM SECAL au nom et pour le compte de la CHAMBRE DES METIERS
- Arrêté n° 2019/776 du 4 septembre 2019 portant autorisation de construire à Monsieur Arsène NADIMAN
- Arrêté n° 2019/777 du 5 septembre 2019 portant transfert de l'autorisation de construire n° 2007/25 du 11 janvier 2007 de la SARL TAMAHÉRE à la SCI LA MARTINIÈRE
- Arrêté n° 2019/782 du 10 septembre 2019 portant transfert de l'autorisation de construire n° 2019/303 du 2 mai 2019 de la SARL BEEF à la SCA HOTEL DE LA GARE
- Arrêté n° 2019/784 du 12 septembre 2019 portant autorisation de construire à la SAS OFFRATÉL
- Arrêté n° 2019/789 du 13 septembre 2019 portant non opposition à la déclaration préalable de la PROVINCE SUD – DIRECTION DU FONCIER ET DE L'AMÉNAGEMENT – D.F.A.
- Arrêté n° 2019/791 du 16 septembre 2019 portant autorisation de construire à la DIRECTION DE L'ÉDUCATION DE LA PROVINCE SUD – D.E.S.
- Arrêté n° 2019/792 du 16 septembre 2019 portant non opposition à la déclaration préalable de la SAS GROUPE GOURMAND
- Arrêté n° 2019/793 du 18 septembre 2019 modifiant l'arrêté n° 2019/793 du 14 juin 2018 portant autorisation de construire à la SOCIÉTÉ ENERCAL
- Arrêté n° 2019/794 du 20 septembre 2019 portant autorisation de construire à la SARL SIX
- Arrêté n° 2019/795 du 20 septembre 2019 accordant une autorisation de détachement et rattachement de parcelle à la SARL THEOME, géomètre
- Arrêté n° 2019/796 du 20 septembre 2019 portant autorisation de construire à la SAS SODEC
- Arrêté n° 2019/797 du 27 septembre 2019 portant autorisation de construire à la SARL ONE TECH
- Arrêté n° 2019/798 du 30 septembre 2019 portant autorisation de construire à Madame Thu-Anh HOANG

*
* *
*

Il est rappelé que tous les arrêtés, conventions et baux ci-dessus mentionnés sont publiés au registre des délibérations et accessibles à toute personne qui en fait la demande.

Nouméa, le 6 décembre 2019

Le Maire,

Sonia LAGARDE

